# Crèche des Rossignols

Livret d'accueil





Ville de Romorantin-Lanthenay

Bienvenue à ..... et sa famille.



La crèche des « Rossignols » gérée par la commune de Romorantin-Lanthenay, assure pendant la journée un accueil collectif, d'enfants âgés de moins de 6 ans. La prise en charge de votre enfant est réalisée avec le soutien d'une diététicienne, régulièrement sur la crèche, des partenaires : PMI, CAF, CAMPS, les différentes structures Petites Enfances et autres services de la ville de Romorantin.

Le Maire-Adjoint à la Petite Enfance et moi-même, vous présentons l'excellent travail effectué par l'équipe municipale de la crèche des Rossignols, dont l'attention est constante dans les actes quotidiens à l'égard des enfants. Nous rappelons également nos obligations d'adultes vis-à-vis de nos enfants, qui sont la prunelle de nos yeux, et notre raison de vivre et d'espérer.

Le Maire, Jeanny LORGEOUX

#### Présentation du Multi-accueil

Notre structure accueille 59 enfants/jour, de façon régulière ou occasionnelle, répartis sur cinq espaces de vie selon l'âge : les « Mousses », les « Moussaillons », les « Matelots », les « Marins », les « Navigateurs ». Dans chacun de ces espaces se trouvent des espaces de sommeil, une salle de change, une salle de jeux ainsi que des vestiaires. Votre enfant sera amené à vivre dans ces espaces selon son âge et ses besoins.

Un projet éducatif réfléchi et écrit par l'ensemble de l'équipe, permet aux différents professionnels (elles) d'avoir une même ligne de conduite (concernant l'accueil, les repas, le sommeil, l'éveil, les soins, les repères...). Projet pensé autour du respect du rythme et de la personnalité de chaque enfant, en cherchant à lui offrir un lieu adapté à ses besoins. La prise en charge de votre enfant se fait de manière individuelle et privilégiée au sein du collectif. L'équipe reste à votre écoute pour recueillir vos informations et recommandations afin de respecter la continuité de ses habitudes.

Chaque enfant fait de nouvelles acquisitions à son rythme. L'équipe a le souci de répondre aux besoins de l'enfant sans en créer, l'encourager sans jamais faire à sa place. Il prend ainsi confiance en lui, et trouve l'envie de faire de nouvelles découvertes, afin d'acquérir l'estime de soi.

Dans l'objectif d'assurer un accueil de qualité, notre équipe se réunit chaque semaine entre 13h30 et 14h30 afin de mener une réflexion sur les pratiques, le fonctionnement, l'organisation. En parallèle, le personnel est formé très régulièrement dans le cadre de la formation continue. Par ailleurs, vous aurez souvent l'occasion de rencontrer de nouvelles personnes en stage, accueillies dans le cadre d'un partenariat avec différentes écoles.

Vous serez invité à prendre votre place en participant à la vie de la crèche, réunions de parents, café des parents, fête de fin d'année, répondre au questionnaire de satisfaction, ... activités en section : jouer d'un instrument de musique, lectures aux enfants, ateliers de prévention ....

## Les protessionnels:



La direction est assurée par une Infirmière Puéricultrice (qui est également « référent santé accueil Inclusif) secondée par une adjointe éducatrice de jeunes enfants.

L'équipe auprès des enfants se compose d'éducatrices de jeunes enfants, d'Auxiliaires de puériculture, d'agents spécialisés Petite Enfance (CAP Petite enfance, BEP sanitaire et social.) et d'agents techniques auprès d'enfants.

Elle se compose également d'une équipe technique, avec un cuisinier, une aide de cuisine à mi-temps, d'un agent d'entretien.

Les personnes chargées de l'encadrement seront avec un ratio national, d'une professionnelle pour cinq enfants qui ne marchent pas et une professionnelle pour huit enfants qui marchent.

## Les honaines :

La structure est ouverte de 7h30 à 18h30 et 18h00 les vendredis, 5 jours/semaine. Les crèches de la ville de Romorantin-L sont fermées 3 semaines en aout et 1 semaine entre Noël et le jour de l'an.

ll est demandé aux familles de respecter les horaires d'ouverture de la structure ainsi que le temps d'accueil prévu et d'avertir en cas de retard ou d'absence (au plus tard avant 9h). L'accueil (arrivées ou départs) se fait tout au long de la journée, cependant nous évitons pendant les heures de repas et/ou de sieste.

- Groupe des bébés : entre 12h et 14h
- Groupe des moyens et grands : entre 10h30 (11h45 si déjà déjeuné) et 14h30

Pour les familles ayant un contrat d'accueil occasionnel, les plannings de réservation doivent être impérativement donné AVANT le 15 du mois précédent. La famille désigne au moment de l'inscription les personnes autorisées (majeures) à reprendre les enfants. Dans le cas contraire une autorisation exceptionnelle datée et signée des parents sera nécessaire. Une pièce d'identité peut-être demandée quand la personne viendra chercher l'enfant.



La crèche ferme à 18h30 et 18h le vendredi, il est demandé aux familles de venir chercher leurs enfants suffisamment tôt pour prendre le temps de faire les transmissions de fin de journée, et au plus tard 15 minutes avant la fermeture.

Si l'enfant n'est pas parti avant 18h30 la directrice se doit de prévenir les parents ou, le cas échéant, les personnes autorisées lors de l'inscription. Si ces derniers ne sont pas joignables elle est tenue de prévenir la gendarmerie.

## Le temps d'adaptation :

Afin de mieux préparer l'arrivée de votre enfant à la crèche, une « période d'adaptation » est nécessaire. Elle peut varier en fonction Cette période, d'une durée d'une à deux semaines (sauf accueil d'urgence), peut varier en fonction de chaque enfant, être prolongé ou raccourcie. C'est, en effet, au cours de ces premiers contacts que nous apprendrons à mieux vous connaître afin de préparer dans les meilleures conditions l'arrivée de votre enfant. Ce dernier pourra ainsi se familiariser avec les personnes, les lieux et créer ses premiers repères. La première heure est gratuite, elle s'effectue avec un parent et la présence de l'enfant augmente progressivement jusqu'à la durée de garde souhaitée.

## Le quotidien de l'entant

#### L'ACCUEIL

Après le premier contact avec la directrice de la crèche, vous allez être mis en relation avec une professionnelle chargée de vous accueillir et de prendre en charge votre enfant dès votre arrivée. Cette personne que nous appelons « référente » sera votre interlocutrice privilégiée durant les premiers jours puis après avoir échangé avec vous, deux autres collègues prendront la continuité des soins. Ces trois professionnelles seront responsables du suivi de votre enfant et seront garantes de son bien-être, du respect de son bon développement à la crèche.

Cette équipe de trois professionnelles par section (quatre pour les Navigateurs) sera à votre disposition pour d'éventuelles interrogations et vous proposera au moins une fois dans l'année de vous rencontrer à l'occasion d'une réunion.

De plus, elle notera régulièrement l'évolution de votre enfant grâce à des observations quotidiennes (développement moteur, interactions avec les autres enfants, rythme de sommeil...) échangées avec l'équipe et la responsable lors des réunions de section 1/mois environ.

Une personne au minimum de l'équipe référente de votre enfant, le suivra lors de son passage l'année suivante dans une autre section, et constituera pour lui un repère au sein de la crèche. Connaissant votre enfant et votre famille, elle pourra assurer la continuité de sa prise en charge. Votre enfant sera toutefois, au fil des années, amené à côtoyer d'autres professionnelles pour l'accompagner. Un passage en cours d'année peut avoir lieu si besoin, dans ce cas une semaine d'adaptation sera organisée dans la nouvelle section (passage de relais entre référentes/enfant).

Vous serez invités à apporter chaque jour les affaires personnelles de votre enfant (doudou et tétines (si besoin), gigoteuse, vêtements de rechange, chaussons...). Nous profitons de ce livret pour insister sur le fait que chacun de ces objets doit impérativement être marqué au nom de l'enfant. Nous sommes très sensibles à l'importance de certains objets familiers qui font le lien entre la maison et la crèche permettant ainsi à l'enfant d'être davantage sécurisé. A la crèche, afin de rassurer l'enfant, nous veillons à ce que chacun ait son casier, son lit; autant de repères nécessaires à son sentiment de sécurité.

#### LES REPAS

Le petit déjeuner ou le 1er biberon sera donné au domicile.

Les mamans qui souhaitent poursuivre l'allaitement maternel peuvent apporter leur lait maternel quotidiennement, il sera donné à votre enfant dans le respect des règles d'hygiène (cf. livret allaitement), ou venir allaiter sur place jusqu'au un an de l'enfant. En ce qui concerne le lait maternisé nous vous demanderons des boîtes de lait non ouvertes. Nous vous demanderons deux biberons en verre sans pas de vis au socle, biberons de lait reconstitués, par des personnes formées. Les repas sont confectionnés quotidiennement par une cuisinière avec des produits de qualités, frais, sur la structure.

Ces repas sont équilibrés et adaptés à l'âge des enfants, menus élaborés par une diététicienne. (cf. tableau de diversification,). Les menus sont en ligne sur notre site internet.

Les enfants les plus grands (suffisamment autonomes pour se déplacer et manger seuls) mangent ensemble sur des petites tables. Les plus jeunes mangent, dans les bras, puis dans des babys ou/ des transat.

Nous respectons le rythme des nourrissons 0-12 mois. Les plus grands mangent vers 11h15 afin de respecter 4h00 entre les repas (7h-11h).

Si la santé de votre enfant nécessite un régime alimentaire spécifique, après rédaction d'un Protocole d'Accueil Individualisé, il sera respecté ainsi que les convictions religieuses, si vous ne souhaitez que votre enfant mange de la viande, ou de porc, nous ne lui en servirons pas.

Les anniversaires des enfants sont fêtés à la crèche. A cette occasion, les parents sont invités, s'ils le souhaitent, à apporter le gâteau eux-mêmes sous vide ou des boissons sinon la cuisinière ou les enfants peuvent préparer un gâteau.

Toute l'équipe éducative est pleinement consciente que l'accompagnement de l'enfant pour son alimentation au cours des premières années est déterminant. Le temps des repas doit être vécu comme un moment de plaisir, d'échanges et de convivialité. Par conséquent, une réflexion commune sur le déroulement des repas ainsi que les enjeux autour de ces repas ont été menée et nous a conduit à une certaine organisation et une ligne de conduite commune (nappes, plan de table, accompagnement puis autonomie).

Les enfants sont invités à goûter les aliments pour progressivement pouvoir en apprécier le goût. Ils ne sont pas « forcés, obligés » de manger. L'appétit de chacun est respecté. Chaque enfant, selon son âge et ses capacités, est amené à rester à table jusqu'à la fin du repas. Il lui est suggéré de respecter certaines règles de vie comme ne pas jouer avec la nourriture, avec le verre, les couverts, respecter ses petits voisins de table...

Tous les enfants sont confortablement installés, mangent dans le calme, ils sont accompagnés d'un adulte vigilant. Nous tenons compte et respectons le rythme de chacun. Les menus sont affichés devant chaque section. Nous sommes à votre disposition pour vous apporter nos conseils, si besoin vous faire part du vécu de votre enfant à la crèche (son appétit, ses goûts, son attitude au cours des repas).



De la même façon, il est intéressant que vous nous informiez de ce que vous vivez à la maison (comment mange votre enfant, s'il mange en même temps que vous, si vous avez introduit de nouveaux aliments dans son régime).

#### LES ACTIVITES

Chaque jour, des activités préparées et accompagnées sont proposées à vos enfants. Elles se déroulent en général le matin aux environs de 9 heures 30, l'après-midi vers 14 heures 30. Toutes les professionnelles sont amenées à faire des propositions. Un budget formation renouvelé chaque année permet à chacune régulièrement, d'approfondir ses connaissances et de se perfectionner dans le domaine choisi (ex : éveil corporel et psychomotricité, comptines, éveil des bébés, éveil sonore et musical, développement de l'enfant, langage gestuel aux petits, transmissions...).

Le matériel proposé à vos enfants aujourd'hui est donc très varié et adapté bien sûr aux normes de sécurité. Les propositions d'activités faites aux enfants s'adressent à un groupe d'âge homogène.

Nous avons la chance de pouvoir profiter en plus d'une petite salle spécifique pour la psychomotricité, (bien que chaque section possède sa propre structure motrice). Cet espace bénéficie en effet, d'une piscine à balles, et de divers modules permettant autant de favoriser la motricité que de développer les sens. Toutes les explorations sont donc possibles : mouvement, équilibre, latéralité, maîtrise du corps, découverte de matières et formes différentes... Ces temps d'éveil ne sont pas imposés à vos enfants. Chacun est invité à participer selon ses besoins, ses envies et ses possibilités.

Le projet pédagogique précise que ces temps doivent être vécus par l'enfant comme un moment de plaisir. L'enfant se construit en jouant. La crèche n'est pas le temps des apprentissages scolaires. Tout un panel d'activités variées est donc proposé à la crèche : éveil musical, danse, relaxation/yoga, chants, découverte du livre, contes, comptines, premiers petits jeux de règles (pour les plus grands), jeux sensoriels et de manipulation, marionnettes, diapositives, peinture, collage, pâte à modeler, pâte à sel, graines, jeux d'assemblage, puzzles, atelier cuisine, découverte des goûts, jeux d'extérieur, dans le jardin (porteurs, vélos, ballons...), potager, la communication gestuelle est initié chez les petits à partir d'un an, jusqu'à l'acquisition du langage.

Les temps d'éveil sont également favorisés par la mise à disposition de matériel et l'aménagement « d'espaces jeux » permettant à l'enfant d'évoluer librement, sous le regard attentif des professionnels (elles).



















Chaque jour, et dans chacune des salles de jeux, votre enfant peut retrouver un espace poupées-dînette, jeux de construction, voitures-garage, ou ferme-animaux et un espace repos livres. Cet aménagement tente de répondre aussi aux besoins de l'enfant qui doit pouvoir trouver un petit espace calme où se reposer. Ne pas participer à une activité ne veut pas dire que l'enfant ne se construit pas ; au contraire, être seul, penser, est nécessaire à la structure de la personnalité l'enfant.

Les nourrissons ont leur espace approprié, délimité avec des tapis, pour préserver leur sécurité physique et affective. Des jouets légers pour tout-petits permettent leurs premières explorations sensorielles. Ces petits profitent de temps chanson, éveil sensoriel, musique. La motricité libre est de mise, on respecte le rythme de l'enfant dans ses acquisitions on ne positionne pas l'enfant dans une position qu'il n'a pas acquis seul, pieds nus (appui des orteils et adhérence). Tous les jeux et jouets mis à disposition des enfants sont régulièrement nettoyés et désinfectés, le port des surchaussures est demandé.

Deux fois par mois: Une animatrice de la médiathèque anime un atelier lecture musicale au sein de chaque section les jeudis. Une lectrice bénévole, vient tous les mardis et un atelier percussion est proposé une fois/ mois.

Chaque année, nous organisons avec le service Petite Enfance, la venue d'un spectacle qui se déroule ou sur la crèche ou à l'extérieur, pour le plus grand plaisir des petits et des grands des différentes structures crèches collectives, micro-crèche et Relais Assistantes Maternelles.

### HYGIENE ET SOINS AU QUOTIDIEN

Les enfants devront arriver au multi-accueil la couche de la nuit changée ainsi qu'habillés. Les couches, les produits d'hygiènes et le linge sont fournis par la crèche.

Au moment de l'inscription un mémo sera donné résumant les effets personnels à fournir.

Attention : le port de bijoux (y compris collier d'ambre) ainsi que les barrettes sont INTERDITS en raison du danger qu'ils représentent en collectivité. L'équipe se réserve le droit de les retirer dans la journée.

Il nous arrive très régulièrement d'effectuer d'autres soins aux enfants comme des soins du nez, des yeux... Nous comptons beaucoup sur les parents pour ne pas oublier de nous fournir tout ce qui peut nous être nécessaire (sérum physiologique, crème pour le siège, vêtements de change, adapté à la saison et à la taille de l'enfant, en cas de selles débordantes).

Après 24 mois, les enfants en cours d'acquisition de la propreté, vont sur le pot ou toilettes régulièrement dans la journée. Cette étape est importante pour leur développement et pour l'acquisition de leur autonomie (vêtements nécessairement faciles à manipuler seul pour ne pas mettre l'enfant en échec). Notre rôle est alors d'échanger avec chaque parent sur le sujet pour le conseiller si besoin et définir ensemble quel est le meilleur moment pour débuter cette nouvelle acquisition et avoir une attitude commune vis-à-vis de l'enfant. A la crèche, chaque enfant a le choix entre le pot et les toilettes sur chacun des espaces de vie. Nous lui expliquons ce que nous attendons de lui et nous l'encourageons (vêtements de changes nécessaires, durant cette période).





## La santé de l'entant



Le Référent Accueil Inclusif de la structure joue un rôle de conseil auprès de l'équipe, accompagne dans la prise en charge dont l'état de santé nécessite la mise en œuvre d'un Projet d'Accueil Individualisé et sensibilise en cas d'accueil d'un enfant porteur de handicap ou de maladie chronique.

En cas d'intolérance ou allergie (par rapport aux repas et/ou aux couches et produits d'hygiène) les parents devront fournir un certificat médical de leur médecin traitant.

Si l'enfant a un traitement médical à prendre pendant son temps de présence à la crèche, une ordonnance en cours de validité devra être impérativement fournie. Nous ne donnons pas la prise du matin ni celle du soir, elles seront données à la maison. En cas de fièvre, de douleur ou de chute le protocole sera appliqué et nous lui donnerons du paracétamol. Si l'enfant a reçu un traitement médical avant son arrivée les parents sont tenus d'en informer l'équipe.

#### Les cas d'éviction

Une liste de maladie à éviction est à consulter dans le règlement de fonctionnement (disponible sur le site de la mairie de Romorantin-L)

Concernant les autres maladies, l'accueil se fera en fonction de l'état général de l'enfant et de sa capacité à supporter une journée en collectivité et de l'importance de la transmissibilité de la maladie. (Ex : gastro-entérite)

#### SOMMEIL

Les lits sont adaptés à l'âge des enfants (lit à barreaux + gigoteuse apportée par les familles puis couchettes avec drap housse). Nous adaptons les tenues de chacun à la température du dortoir. S'il en a, l'enfant est couché avec son doudou et/ou sucette. Nous respectons les consignes de sécurité concernant la position de l'endormissement. Ainsi, nous couchons systématiquement les nourrissons sur le dos. Nous veillons à respecter le rythme individuel de l'enfant. Nous restons vigilantes aux éventuels signes de fatigue et nous accompagnons au mieux chacun selon ses besoins.



Les enfants les plus grands sont couchés après le déjeuner, vers 12h15, ils adoptent progressivement un rythme plus collectif → école. Dans le dortoir auprès des plus grands, une personne est présente en permanence. Les heures que nous vous communiquons en fin de journée correspondent au temps de sommeil effectif. Si votre enfant est réveillé et ne semble pas vouloir se rendormir, il est levé.

Certains enfants ont plus de difficultés que d'autres au moment du coucher. Nous prenons le temps de les accompagner dans le sommeil par notre présence. Il nous arrive, lorsque ces difficultés perdurent, d'utiliser des feuilles d'observations, d'en parler ensemble, afin de trouver des solutions pour votre enfant.

#### LIMITES ET AVANTAGES DE LA COLLECTIVITE

En optant pour la crèche, vous avez fait le choix de confier votre enfant à une équipe :

Votre interlocuteur au quotidien ne sera donc pas toujours la même personne. La diversité des professionnelles, unies par un projet commun, apporte une richesse dans ce mode d'accueil.

L'accueil collectif présente certains risques inhérents à la cohabitation de petits et grands (conflits pour un jouet, chutes, morsures, il n'y a rien d' «agressif», ils apprennent à entrer en relation...). Néanmoins, le personnel reste vigilant, disponible pour éviter ces incidents. A certains moments de la journée, l'ambiance sonore peut varier. Nous essayons de séparer les groupes et de proposer différents temps calmes pour maîtriser l'excitation et ramener une certaine sérénité.

L'introduction alimentaire, ainsi que la proposition de menus sont moins individualisées que lors d'un accueil chez une assistante maternelle.

Mais la collectivité apporte aussi ses richesses dans les interactions, les affinités entre enfants et de nombreux jeux partagés. Ce contexte aidera votre enfant à grandir.

En effet, la crèche favorisera l'acquisition de nombreuses compétences dont l'autonomie et la socialisation, ce qui le préparera à son entrée à l'école maternelle.

Nous sommes particulièrement vigilantes à la sécurité de l'enfant. Dans ce but, mais aussi pour l'aider à grandir et à se construire, nous avons instauré certaines règles qui nous semblent essentielles (certaines sont affichées chez les plus grands pour un souci de repères et d'équité).

Par exemple, votre enfant n'aura pas le droit de monter sur les tables, de taper les enfants, d'entrer seul dans une pièce, de déchirer les livres.

De la même façon nous comptons sur vous pour préserver cette sécurité, notamment en surveillant les enfants dans le hall d'accueil (l'écran lui est interdit), en ne lâchant jamais votre enfant sur la table de change, en ne laissant pas votre enfant venir avec de petits objets dans les poches, qui peuvent être dangereux en collectivité,





A la crèche, votre enfant aura tous les jours l'occasion de faire de nouvelles découvertes au travers d'activités multiples et variées ou simplement en observant les autres enfants. Il vivra ses premières expériences et bénéficiera de nombreuses stimulations induites par le groupe.

Nous espérons que cette étape dans la vie de votre enfant apportera à toute votre famille beaucoup de satisfaction!



Toutes les informations concernant l'accueil de votre enfant ainsi que le règlement de fonctionnement sont à retrouver sur le site de la mairie de Romorantin /Service Petite Enfance / Les Rossignols.

L'Equipe de la crèche Les « Rossignols »

1, rue du Guidault 41200 Romorantin-Lanthenay
Tél: 02.54.76.10.16. Responsable: Sylvie Trotignon
Actualisation en 15/04/2024



